



Grenoble, le 13 mai 2011

L'Inspectrice d'académie
Directrice des services départementaux

à

Mesdames, Messieurs
les Directrices et Directeurs d'école

s/c de Mesdames et Messieurs
les Inspectrices et Inspecteurs de l'Education nationale

Service de Promotion de la
Santé en faveur des élèves

Objet : - Obligations vaccinales à l'école

Affaire suivie par
Dr Brigitte Thirion
Médecin conseiller technique

Téléphone
04 76 74 78 82

Télécopie
04 76 74 78 10

Mel
ce.ia38-sante
@ac-grenoble.fr

Adresse postale
Cité administrative
rue Joseph Chanrion
38032 Grenoble cedex 1

Adresse des bureaux
Cité administrative
rue Joseph Chanrion
38000 Grenoble

Ouverture au public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
de 13h30 à 17h

J'ai l'honneur d'attirer, de nouveau, votre attention sur l'obligation qui est faite aux parents de produire les attestations relatives aux vaccinations obligatoires pour toute inscription dans un établissement scolaire, de la maternelle au lycée.

Vaccinations obligatoires dès l'entrée en collectivité :

Les vaccinations contre la Diphtérie, le Tétanos et la Poliomyélite
(dernière version révisée du code de santé publique n°2003-462 du 21-05-2003),

Vaccination DTP : 3 injections à 1 mois d'intervalle
+ 1 rappel un an après
(rappels recommandés tous les 5 ans)

Les dérogations à l'obligation de vaccination ne peuvent être accordées qu'au vu d'un certificat médical de contre-indication à un vaccin précis, ce qui exclut les contre-indications générales.

S'il n'y a pas de contre indication médicale à la vaccination et que les parents n'ont pas fourni de justificatif de vaccinations lors de l'inscription de l'enfant à l'école, le directeur d'école devra saisir le médecin de l'éducation nationale ou de PMI et adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à la famille pour régulariser la situation dans un délai de 3 mois.

Dans le cas où l'enfant n'a pas le vaccin DTP, l'accès à certaines activités potentiellement dangereuses pour la santé peut lui être refusé (activités physiques, classes de découvertes, atelier jardinage, visites à la ferme ...).

Monique LESKO